



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLES ST-MARC ET LA CORNE

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE

DU 31 JANVIER 2013 Session ordinaire du conseil d'établissement des écoles de St-Marc et La Corne, tenue à l'école de La Corne, le 31 janvier deux mille treize, à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES :

Mesdames Louise Désilets
Jenny Desmarais
Nancy Lafrance
Ghislaine Masse
Annie St-Onge

Aussi présent

Monsieur Steve Marquis, directeur

ABSENCES :

Mesdames Denise Bélanger
Johanne Paradis
Myriam Perreault

**OUVERTURE
DE LA RÉUNION**

Le quorum est atteint, il est 19 h 30. L'assemblée est présidée par M^{me} Annie St-Onge.

**LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

M^{me} St-Onge fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-513-13, IL EST RÉSOLU, sur proposition de M^{me} Louise Désilets,

QUE, l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 25 OCTOBRE 2012**

CE-514-13, IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M^{me} Annie St-Onge

QUE, le procès-verbal du 25 octobre 2012 soit adopté avec
des corrections au point 6.1 et 7.3.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU
11 DÉCEMBRE 2012**

CE-515-13, IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M^{me} Annie St-Onge

QUE, le procès-verbal du 11 décembre 2012 soit adopté avec
des changements pour les sorties éducatives.

ADOPTÉE.

**INTERVENTION DE
L'ASSEMBLÉE**

Aucune

CORRESPONDANCE

Aucune

APPROBATIONS

6.1 SORTIES ÉDUCATIVES

St-Marc : * La fête des flocons (du 18 au 22 février)
Camp Dudemaine le 22 février;
Patinage le 19 février en a.m. à l'aréna d'Amos.

La Corne :

Patinage sous le dôme, le 15 février en p.m.;
Sortie au Mont-Vidéo le 20 février;
École du rang 5 au mois de juin.

6.2 RÉGIE INTERNE

Les règles de la régie interne sont approuvées sans changement.

APPROUVÉE.

**6.3 ACTI-LEADER (QUÉBEC EN FORME,
ÉNERGIE-FAMILIE**

CE-516-13, IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M^{me} Annie St-Onge

QUE, la demande pour le programme Acti-leader soit approuvée.

APPROUVÉE.

ADOPTION

7.1 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2012-2013

Service de garde : bénéfices à venir;
Budget de janvier : léger profit à venir.

CE-517-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M^{me} Louise Désilets,

QUE, la révision budgétaire 2012-2013 soit adoptée telle que
présentée.

ADOPTÉE.

**INFORMATIONS
ET SUIVIS**

8.1 CRITÈRES D'INSCRIPTION 2013-2014

M. Marquis présente les critères d'inscription pour 2013-2014.

8.2 LETTRE POUR CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Adoption pour la prochaine année, à revoir l'an prochain si nous
continuons de cette façon.

8.3 SECRÉTAIRE

Manon Audette a obtenu le poste.

8.4

BIBLIOTHÈQUE DE LA CORNE

Structure du plancher : les 6, 7 et 8 février;

Mezzanine : les 9 et 10 février;

Les couvre-planchers : le 11 février.

Si tout se déroule bien, l'inauguration est prévue au mois d'avril.

8.5 SOUTIEN FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ DE LA CORNE

Nous obtenons de la municipalité une subvention de 4 000 \$ par année pendant 5 ans, pour le projet de réaménagement de la cour arrière de l'école.

8.6 CUEILLETTE DE BOUTEILLES

Belle cueillette qui nous rapportée environ 2 300 \$.

8.7 LES RENDEZ-VOUS RAP

Prochain rendez-vous le 18 février avec le conférencier Christian Véronneau, sous le thème : Le sexe des anges.

8.8 SEMAINE DES ENSEIGNANTS (du 4 au 8 février)

8.9 SALON DU LIVRE DE LA CORNE

Mme Lafrance nous mentionne que :

Les élèves se sont choisi un livre et leur nom sera inscrit à l'intérieur de ce dernier;

Nous allons nous informer si le Salon du livre peut avoir lieu en alternance entre St-Marc et La Corne.

RAPPORTS (INFORMATION)

9.1 COMITÉ DE PARENTS (CSH)

Prochaine rencontre le 11 février.

9.2 L'OPP

Un merci tout spécial pour le dîner de Noël :

Aux musiciens et bénévoles;

À Guylaine Bisson (infirmière de l'école) pour le brunch;

À Luc Corriveau pour le transport scolaire fait gratuitement.

9.3 CONSEIL DES COMMISSAIRES

Absente.

AFFAIRE NOUVELLE Aucune.

**DATE DE LA
PROCHAINE
RENCONTRE** La prochaine rencontre aura lieu à l'école de St-Marc, le
25 mars 2013, à 19 h.

ÉVALUATION **Très bien**

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE** **CE-518-13 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de
M^{me} Nancy Lafrance,

QUE, l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 21 h 53.

Annie St-Onge, présidente

Ghislaine Masse, secrétaire